



**EPE/SPA AU Capital Social de 61 275 180 000 DA RC N° 02 B 18083**  
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE - ADRAR**  
**SOUS-DIRECTION FONCTION SUPPORT**  
**NIF: 000216001808337**

**Département des Achats et de la Logistique**  
**SERVICE DES ACHATS**

**AVIS D'appel D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°038 /2018**

La Direction Opérationnelle d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

**RATTACHEMENT DU BUREAU DE POSTE BOUALI EN FIBRE OPTIQUE. (13.130) km**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :** La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises ayant : Pour les lots supérieurs à 05 km et Inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de (01) à (04) **dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics.**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, après versement, au profit de la DO d'Adrar (**compte BNA d'Adrar N° : 00100.250.0300.000.135/43**) de la somme de (5000) Cinq mille dinars.

**Direction Opérationnelle d'Adrar**  
**Rue 08 mars (près Hôpital Adrar) 01000 Adrar.**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**SERVICE DES ACHATS**

L'offre sera présentée dans deux (02) enveloppes distinctes cette enveloppe principale doit contenir :

1 - Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique » et qui contient deux enveloppes :

- Dossier Administratif inséré dans une enveloppe portant la mention Dossier administratif suivi du nom du soumissionnaire.
- Dossier Qualificatif inséré dans une enveloppe portant la mention Dossier qualificatif suivi du nom du soumissionnaire.

2 - Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière »

Les deux offres technique et financière accompagnées des pièces réglementaires (exigées dans le cahier des charges) ; Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure, qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et ne devra porter que la mention suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**ASRESSE : 08 MARS (Près de l'Hôpital)**  
**Tél : 049 36 77 01**

**REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES AU PROFIT DES BUREAUX DE POSTES**

**«SOUSSION A NE PAS OUVRIR»**

- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans l'instruction aux soumissionnaires, partie intégrante du cahier des charges, sous peine de rejet.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze(15) jours à 14H00 mn à Compter de la de la 1<sup>ère</sup> parution dans le presse nationale.
- Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
- Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.
- La validité de l'offre est fixée à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.